



18.12.09 - 08:06

La commune veut implanter 5 éoliennes près de l'autoroute. L'étude d'incidence a commencé, le travail des opposants aussi.

Sprimont envisage de placer ces 5 éoliennes de 2 à 3,5 mégawatts, à proximité de l'autoroute, de la zone économique de Damré et à plus de 400 mètres de la première habitation. Des précautions qui ne satisfont pas les opposants au projet.

Les éoliennes, c'est bruyant, ça crée un effet stroboscopique dérangeant, ça dénature le paysage, ça a une incidence sur l'agriculture, ça menace la faune et ça dévalue l'immobilier... Les arguments sont connus et récurrents dans ce genre de dossiers. A Sprimont comme dans d'autres localités, les opposants dénoncent les mêmes risques de nuisances.

Une alternative?

Ces opposants se veulent aussi constructifs: ils proposent une alternative aux éoliennes à pales qu'ils jugent dépassées. Ils préconisent de se tourner vers les éoliennes à axe vertical ou hélicoïdale adoptées par les Finlandais. Selon eux, elles sont moins bruyantes et engendrent moins de désagréments pour les riverains. Ils demandent donc au Gouvernement wallon un moratoire pour se donner le temps d'étudier ces nouvelles voies plutôt que d'opter pour un système qui risque d'être techniquement obsolète d'ici peu de temps. De son côté, la société Green Tech, promoteur du projet explique que les éoliennes à axe vertical ne sont pas commercialisées à grande échelle et qu'aucun développeur ne travaille avec ce produit jugé moins performant du point de vue du rendement. La population est invitée à exprimer ses craintes et interrogations sur le projet dans le cadre de l'étude d'incidence qui pourrait se terminer au printemps prochain.

P. Scheffers